

De la lutte anti-apartheid aux mutations de la culture politique

LE virage opéré par le Parti national en 1989, a profondément modifié la définition du champ politique en Afrique du Sud. Bien sûr, dans la polarisation continue contre l'État sud-africain et son bloc social-racial, le « mouvement anti-apartheid », vaste assemblage de forces politiques et sociales, persévère dans ses « anciens » modes de lutte, tels les confrontations de masse, les grèves générales, les affrontements violents, la lutte armée, etc.

Mais aujourd'hui, un nouvel espace politique est ouvert, caractérisé par la négociation, la recherche de nouvelles alliances, voire de nouveaux compromis. Entre la « guerre de mouvement » menée durant la période quasi insurrectionnelle des années 80 et la « guerre de position » actuelle, une transition complexe et contradictoire traverse la culture politique sud-africaine. Dans les milieux intellectuels et politiques montent des débats larvés, caractéristiques de la culture politique toute particulière de ce pays et apparus à travers le cycle des luttes des années 80 maintenant au premier plan.

Les termes mêmes généralement employés pour définir la lutte en cours évoluent. Notons entre autres le passage, entériné officiellement par l'ANC, du concept de « résistance » à celui de « reconstruction ». Ce nouveau vocabulaire, largement répandu parmi les militants des organisations populaires et communautaires démontre une compréhension intuitive des changements palpables dans la pratique quotidienne, d'où un glissement important du point de référence, à leurs yeux central, du processus politique. Dans la période de « résistance », tout était braqué sur l'État : capturer l'appareil d'État, analyser l'État de l'apartheid, créer un État parallèle, démanteler l'État...

Avec le concept de « reconstruction », le point de référence est devenu moins unilatéral, bien que la transformation de l'État demeure à l'ordre du jour, quitte à engager cette transformation dans le cadre d'un processus prolongé (« la guerre de position »). Mais de plus en plus, la problématique de l'État est relue en insistant sur la centralité de « la société civile » et de son acteur central, les « mouvements sociaux ». C'est cette « société civile » qui doit être mobilisée, organisée et mise en mouvement pour entreprendre les transformations à long terme tout en demeurant indépendante des organisations politiques et exercer une fonction de surveillance sur elles et l'État post-apartheid. Un militant des « civics » s'exprime ainsi :

« Plusieurs exemples en Afrique nous démontrent que les organisations nationalistes comme l'ANC, en apparence progressistes, peuvent évoluer de plusieurs façons. Il existe au sein de l'ANC plusieurs forces sociales, d'où la nécessité de renforcer les organes indépendants de classe ouvrière au sein de la société civile. Le conflit de classe subsistera après l'apartheid. Il faudra éviter aussi les erreurs du bloc de l'Est, où les organisations autonomes de la classe ouvrière furent brisées par les dirigeants anti-démocratiques des partis communistes, ce qui a créé une situation où l'absence d'une société civile forte et dynamique n'a pu faire contrepoids à l'essor de la bureaucratie » (1).

Le débat n'est pas tout à fait nouveau. Déjà dans les années 50, lors de la première grande vague de résistance, des voix s'étaient exprimées pour réclamer une transformation de la vision essentiellement étatique, nationaliste, alors largement hégémonique au sein des organisations anti-apartheid, notamment de l'ANC et du PAC. Des efforts réels furent par exemple consentis pour constituer un mouvement syndical indépendant qui aurait pu être autre chose qu'un simple relais des mouvements nationalistes. Mais au début des années 60, l'ensemble du mouvement anti-apartheid fut stratégiquement vaincu par l'État qui s'empressa d'imposer une chape de plomb efficace sur la société. Régime très autoritaire, ne tolérant aucune dissidence, bien appuyé sur un bloc social-racial solide et s'inscrivant d'une façon tout à fait « performante » dans la division internationale du travail et du pouvoir de l'époque, l'apartheid a non seulement restreint l'ampleur du champ politique en refusant des moyens légaux d'organisation à de larges couches de la

(1) Mzwanele Mayekiso, Working Class Civil Society, *African Communist*, 2^e trimestre, 1992, p. 38.

population, mais il a également miné l'acquisition même des outils classiques de création d'organisations de société civile par la restriction de l'accès à l'éducation, au transport, au libre déplacement, à la communication, etc.

Ce n'est qu'à partir de la fin des années 70 que des fissures sérieuses sont apparues. Ce fut l'époque des « cent fleurs » du mouvement anti-apartheid, avec la floraison de centaines d'organisations locales dont un certain nombre réussirent même à mettre en place de grandes coalitions nationales comme l'UDF (Front démocratique uni). Davantage véhicules de mobilisation qu'instruments d'organisation et de démocratisation de la société, ces mouvements populaires ont tant bien que mal navigué contradictoirement entre l'instrumentalisation (aux mains des partis, notamment de l'ANC) et un développement promu par les porte-parole de larges secteurs de la société civile, jouissant d'une autonomie relative par rapport aux partis.

Cette situation a eu plusieurs impacts au sein des mouvements en question, d'où les débats en cours actuellement. Au plan théorique, il faut noter une difficulté même à cerner le concept de « société civile ». S'il est vrai, par exemple, que l'ANC et son allié stratégique, le Parti communiste sud-africain, ont fini par accepter officiellement le principe de l'autonomie des organisations populaires par rapport à l'État, la manière de concevoir cette relation relève plus de la notion léniniste de « courroie de transmission » où le Parti, transformant la « société civile » en marche pied, doit conquérir l'État, que de l'approche gramscienne dont beaucoup néanmoins se réclament.

Dans les pratiques politiques, cet héritage se traduit par un manque de tradition démocratique dans la société en général, et entre autres au sein du mouvement de libération. Derrière les déclarations de principe sur la nécessité d'organiser les différents secteurs de la société et de constituer, un « bloc social » alternatif, se cachent encore souvent des projets élitaires où comptent avant tout la capacité et la détermination d'un « petit groupe d'hommes » à « prendre le pouvoir » et à « changer la société », par décrets plutôt que par l'éducation et l'organisation, ce qui passe d'abord par la captation des mouvements sociaux dans le cadre d'une stratégie établie au-dessus et en dehors d'eux.

Cette absence d'une culture d'organisation démocratique est une donnée cruciale pour l'avenir de tout projet politique démocratique. Cette situation soulève la question fondamentale, à savoir : qui définira les termes et les paramètres du nouveau cycle de développement de la société civile en Afrique du Sud ?

Démocratie et organisations populaires

Le mouvement anti-apartheid comprend plusieurs types d'organisation « volontaires », outre les organisations politiques comme l'ANC, le Parti communiste sud-africain, le PAC, AZAPO et quelques autres groupes. Nombre de ces organisations ont été créées à la faveur de la lutte anti-apartheid, et leurs activités ont été en général dominées par la nécessité de cette lutte, mais plusieurs aussi n'ont pas été exclusivement cantonnées à ce domaine. Parmi ces organisations, on remarque :

— les syndicats — de loin le secteur le plus structuré et avec le nombre d'adhérents le plus élevé et le plus facilement comptabilisable ;

— les organisations communautaires de type traditionnel, en particulier celles liées aux Églises protestantes et catholique ;

— les organisations à base résidentielle (de quartier et de banlieue), connues sous le nom générique de *civics* et se concentrant notamment sur des revendications urbaines (titres de propriété, équipements collectifs, politique de développement local, etc.). Récemment ces mouvements ont mis en place des structures de coordination et d'organisation régionale et nationale (2) ;

— les organisations de coordination et de mobilisation de secteurs spécifiques à tous les niveaux, en particulier chez les jeunes et les étudiants : structurées en cellules parfois informelles ou semi-clandestines au niveau local (immeuble ou école), ces organisations expriment surtout la mobilisation militante des jeunes dans la lutte anti-apartheid (3) ;

— les organisations représentant des membres des professions libérales non raciales ou noires (par exemple, chez les avocats ou les médecins) ;

— les organisations de service technique aux démunis : en grande partie liées de manière formelle ou informelle au mouvement syndical, et composées surtout d'économistes, de sociologues, d'architectes et d'autres professions, pour la plupart blancs, ces organisations fournissent des services de consultation et planification allant jusqu'à la mise en œuvre de projets concrets dans les domaines de la santé, de l'éducation des adultes, du logement, des droits des femmes, des droits de l'homme, etc., en général sur une base d'organisation à organisation (4) ;

(2) Par exemple sur le plan local dans le Transvaal, la « Civic Association of Southern Transvaal », et au plan national, la « South African National Civic Organization ».

(3) Le South African National Student Organization (SANSCO) est la plus importante organisation dans le secteur universi-

taire. Le Congress of South African Students (COSAS) organise dans le secteur lycéen.

(4) Les groupes les plus actifs dans ce secteur sont actifs sur la question urbaine, par exemple PLANACT (Johannesburg), BESG (Durban), DAG (Cape Town), etc.

— les médias alternatifs, en particulier la presse écrite et les groupes producteurs de vidéos.

Plusieurs constats ressortent de ce survol rapide. Les organisations les plus cohérentes sont celles qui bénéficient d'une grande permanence grâce à leurs bases institutionnelles (syndicats, églises), ou ont atteint un certain niveau de professionnalisation. Notons également que le processus d'organisation est concentré presque exclusivement en milieu urbain, malgré le fait qu'une grande partie de la population noire vit en milieu rural.

Le mouvement, et les organisations qu'il a engendrées, s'est développé en plusieurs vagues, notamment depuis le début des années 70. En 1973, le mouvement syndical noir a fait irruption par une série de grèves illégales et spontanées ayant éclaté à Durban pour s'étendre par la suite dans les principales villes et industries du pays. Le processus ainsi enclenché a mené à la mise sur pieds des deux grandes centrales syndicales actuelles (COSATU et NACTU) et a initié un nouveau cycle d'organisation qui a duré jusqu'en 1990 ; il a aussi et surtout fondamentalement modifié le terrain de lutte politique en créant les conditions nécessaires à l'émergence d'un pôle institutionnalisé de lutte contre le régime. Cet événement est d'une importance capitale pour le développement ultérieur des organisations faisant partie de la société civile.

Commencée en 1976, « la révolte des enfants » : immense mobilisation des élèves et étudiants contre l'éducation « bantoue » et, par extension, l'ensemble du régime de l'apartheid est plus connue de l'opinion internationale. Au départ plutôt spontané et proche de la « conscience noire », ce mouvement s'est transformé, en partie à cause de la répression brutale de la part du régime et en partie à la suite de la recherche par les jeunes d'une structure de résistance plus articulée. C'est cette vague qui a contribué à renflouer les rangs de l'ANC et particulièrement de sa branche armée, *Umkhonto we Sizwe*.

Ces deux processus très différents l'un de l'autre, ont établi les paramètres du terrain de lutte pour l'ensemble du cycle 1973-1990 : la légitimation d'un espace (quoique toujours fragile) d'organisation populaire ; une permanence et une visibilité de la résistance à l'intérieur du pays ; une mobilisation dans le travail et la vie quotidienne, particulièrement sur la base de la résidence ; une relance et une radicalisation de l'ANC comme point d'articulation de la résistance.

Ce cycle d'organisation a atteint son point le plus intense dans la période 1984-1986, dite d'« ingouvernabilité » ou d'« insurrection », caractérisée par une forte mobilisation et la création de larges fronts de résistance l'UDF puis MDM (Mouvement démocratique de masse) qui ont alors coordonné les actions de résistance de masse (mini-soulèvements locaux, manifestations, affrontements

avec la police) et de boycottage des politiques du régime sur tous les plans, des élections municipales aux loyers, en passant par des boycotts scolaires et des débrayages industriels.

La réponse de l'État, sous forme d'un état d'urgence particulièrement strict (imposé en juin 1986), a affaibli la résistance, qui a duré jusqu'en 1989.

S'il est vrai, que l'apartheid a retardé l'émergence d'une société civile par les restrictions qu'il a imposées à toute forme d'organisation volontaire, le processus de lutte contre l'apartheid n'a pas été, contrairement à ce que prétendent beaucoup de ses protagonistes, l'antithèse de cette situation. En effet, la lutte anti-apartheid a surtout pris la forme de mobilisation, avec des décisions prises souvent de haut en bas ou de manière plébiscitaire, et peu de création de structures de participation à la base. Même dans les syndicats, secteur le plus structuré et possédant le plus de capacité d'autonomie par rapport au régime, la base reste encore faible.

Les organisations de quartier (*civics*) s'étant développées sur deux modes principaux sont pour leur part plus hétérogènes quant à leur composition et leur terrain d'organisation. Historiquement, certaines se sont établies comme moyen de pression face au régime, leurs dirigeants provenant surtout de la « vieille génération » de l'ANC ou des organisations liées à l'Église. D'autres sont caractérisées par l'irruption des jeunes mobilisés, dans les quartiers, selon des modalités proches de celles des gangs et recourant à des méthodes relevant de la pression plus que de la persuasion ou la conviction politique.

Cette façon d'agir a contribué à générer des tensions entre les deux formes de mobilisation dans le même quartier, la prise réelle des adhérents ordinaires restant peu développée. L'accent a été mis sur l'opposition aux politiques de l'apartheid, et non pas sur des propositions alternatives basées sur l'analyse des problèmes propres du terrain sur lequel agit l'organisation, en l'occurrence le quartier. Cela donne lieu à un double défi dans le contexte actuel de redéfinition du champ organisationnel depuis la mi-1989 : d'une part les organisations doivent se réorienter de la résistance vers la construction d'alternatives, et d'autre part elles doivent se constituer en tant qu'organisations démocratiques. Dans cette conjoncture, une nouvelle forme de *civic* commence à émerger, fortement influencée par la présence de militants syndicaux qui engagent une course contre la montre pour créer des alternatives non partisans qui permettront de constituer un pouvoir populaire et en même temps de désamorcer la spirale de violence dans les quartiers noirs, profondément liée à la distribution inégale des ressources.

Crise urbaine et mouvements communautaires

La transition en Afrique du Sud est d'abord et avant tout l'expression d'une crise sociétale profonde et complexe. L'ancienne société meurt, mais la nouvelle tarde à naître et entre les deux, comme l'avait expliqué Gramsci, la crise éclate, avec son cortège de destructions et de luttes. Pour des raisons qui renvoient à la fois au type de structuration de l'État ainsi qu'au mode spécifique d'accumulation du capital en Afrique du Sud, c'est sur le terrain urbain que cette crise se déploie dans tous ses aspects. Le système de ségrégation spatiale construit par l'apartheid a abouti à la création d'immenses ghettos noirs relativement incontrôlables. On compte autour de Johannesburg plus de 900 000 squatters. A l'échelle du pays, plus de sept millions de personnes vivent dans des « habitats informels ».

La nouvelle stratégie urbaine de l'État sud-africain pour résoudre cette crise s'inscrit tout à fait dans l'optique d'une Afrique du Sud post-apartheid partiellement déracialisée mais encore structurée sur la base d'un pouvoir re-polarisé. Comme l'expliquent Morris et Padayachee, il s'agit de « déracialiser » et « reracialiser » la société sud-africaine, en intégrant une partie importante des classes moyennes noires, de même qu'une partie de la classe ouvrière (5). La « déracialisation » se produit par la levée de certaines barrières construites contre certains segments de la population noire (par exemple, l'annulation des dispositions forçant les groupes raciaux à résider dans des zones racialement confinées). La « reracialisation » par contre s'effectue parce que de nouvelles barrières sociales s'érigent contre une majorité noire prolétarisée, laquelle fait face à une véritable dégradation de ses conditions de vie.

En devenant davantage « sociale » mais en conservant son caractère racial, la polarisation devient plus « gérable », du moins c'est ce qu'espèrent les stratèges du régime qui rêvent d'un modèle à la « brésilienne ». D'un côté, la « masse critique » derrière le bloc au pouvoir se consolide et de l'autre côté, le sentiment d'unité entre les mouvements des masses noires, porté à son paroxysme lors de la libération de Nelson Mandela en 1990, s'effiloche. Ce processus se produit d'autant plus rapidement que les bases de cette unification toute temporaire sont toujours restées extrêmement précaires, compte tenu des nombreuses contradictions sociales et politiques qui fragmentent cette majorité noire.

La dernière initiative de l'État dans le cadre de cette stratégie est articulée par les propositions de la Commission Tornhill, laquelle, concède un certain nombre de points face aux revendications des

(5) M. Morris et V. Padayachee, « State Strategies in the 80s », *Transformation*, 1990.

mouvements populaires (notamment l'unification des municipalités blanches et des townships). Par contre, par le biais de mécanismes bureaucratiques complexes, le pouvoir municipal réel se retrouve aspiré vers les administrations centrales et provinciales. La nouvelle municipalité réunifiée se retrouvera *grosso modo* avec un pouvoir extrêmement réduit. De plus, les propositions aboutissent à refragmenter le pouvoir à travers des structures « par étages », distribuées selon leur base de taxation. Les structures « riches » (c'est-à-dire les quartiers blancs) auraient des services correspondant à leur « capacité de payer », au détriment des structures « pauvres » (les ex-townships) incapables de subvenir à leurs propres besoins. Cette stratégie est appuyée par le milieu des affaires, par l'intermédiaire de la Fondation urbaine, créée en 1976, et qui administre un immense programme de rénovation urbaine qui s'inscrit tout à fait dans le cadre de la stratégie explicitée plus haut. Cette capacité d'intervention vient d'être largement augmentée avec la création du Fonds de développement indépendant (*Independent Development Fund*), lequel dispose au départ de deux milliards de rands et qui se veut en quelque sorte, le « bras opérationnel » de la Fondation urbaine.

Dans ce contexte, les *civics*, traversent une période de réorganisation et de redéfinition fondamentale. Dans certaines régions, ces structures sont à réinventer, soit parce qu'elles ont été démantelées par l'État (1986-1989), soit parce qu'elles n'ont pas réussi à se redéployer dans l'espace social actuel. Ailleurs, des avancées très spectaculaires sont réalisées, comme à Soweto, par exemple, où la *Soweto Civic Association* signait en mai 1991 un accord global avec les autorités de l'État et la municipalité de Johannesburg devant conduire à la constitution d'une structure métropolitaine unifiée. Dans plusieurs cas, comme à Alexandra, ces *civics* ont été « ressuscitées » par l'action de militants en provenance des organisations syndicales, qui ont bénéficié non seulement de cette expérience, mais plus encore d'un important appui infrastructurel de la part de certaines organisations, notamment du syndicat de la métallurgie.

Diversifiés selon la force de leur implantation et de leur leadership, les *civics* le sont aussi socialement, reflétant le fait d'une population noire de plus en plus polarisée, comme l'explique le sociologue Doug Hindson :

« La lutte s'est retournée à l'intérieur des townships. Avec l'effondrement des autorités municipales locales et l'arrivée massive des squatters, de violentes luttes se sont ouvertes sur le contrôle de la terre, des services, du commerce, des services municipaux, scolaires, etc. Des centres de pouvoir locaux se sont constitués autour des nouvelles fractures sociales, ethniques, générationnelles, lesquelles se sont trouvées souvent confondues aux polarisations politiques à l'échelle nationale. Squatters contre squat-

ters, squatters contre résidents, résidents contre travailleurs migrants, jeunes contre vieux, toutes ces contradictions se sont intensifiées, prenant souvent des formes complexes et se structurant autour de divers symboles culturels et politiques. Lorsque les différences matérielles, l'ethnicité et l'affiliation politique se conjuguent, le conflit devient plus intense » (6).

En dépit de ces contradictions réelles, la plupart des *civics* tentent de se réorganiser de façon à représenter les divers secteurs de la population. Pour y arriver, les *civics* insistent pour la plupart sur leur indépendance politique, bien que la grande majorité de ses militants s'identifient à l'ANC, affirme le président de la nouvelle fédération nationale des *civics*, Moses Mayekiso :

« Nous resterons indépendants de toutes les organisations politiques ou étatiques. Nous serons les chiens de garde de la communauté. Par contre, nous voulons être reconnus par ces organisations politiques et pouvoir négocier avec elles. Comme les syndicats, nous recrutons nos adhérents en dehors de toute affiliation politique comme telle » (7).

Si à plus long terme, les militants des *civics* veulent éviter d'être absorbés par les appareils partisans et d'être transformés en relais de l'État, ils sont conscients de la nécessité d'exercer une influence sur les organisations politiques, principalement l'ANC, puisqu'il « faut absolument » explique un militant d'Alexandra, « que cette organisation parvienne au pouvoir avec l'appui d'une base populaire organisée et consciente » (8). Cette volonté d'« influencer » les organisations politiques conduit à des dilemmes, notamment dans le contexte où des militants et des responsables des *civics* exercent des fonctions de direction au sein des organisations politiques. C'est le cas, entre autres, de Moses Mayekiso, président actuel de la fédération nationale des *civics* qui siège en même temps au comité central du Parti communiste sud-africain !

Néanmoins, la transformation des *civics* en une série d'organisations locales dispersées permet de penser que la dynamique ainsi enclenchée les forcera à se définir davantage, du fait des responsabilités sociales croissantes qu'elles devront assumer. C'est le cas avec les réseaux régionaux de *civics*, notamment dans le Transvaal et l'Eastern Cape. Depuis mai 1992, une fédération nationale a été constituée. Un programme national est en cours d'élaboration, autour des axes suivants :

(6) D. Hindson, *Violence et reconstruction urbaine en Afrique du Sud*, CIDMAA, septembre 1991, 12 p., texte ronéo.

(7) « SANCO, a Community Watchdog »,

entrevue dans *Work-in-Progress*, Reconstruct Supplement, p. 2, juin 1992.

(8) Entrevue avec les auteurs, avril 1992.

- abolition des structures municipales raciales et établissement de structures démocratiques ;
- redistribution de la terre et des ressources ;
- mise en place d'un système de suffrage universel basé sur le principe « un homme, une voix » pour toutes les élections de tous les gouvernements locaux ;
- unification des petites municipalités ;
- métropolisation des structures des grandes villes ;
- mise en place d'un programme d'action positive pour éliminer les écarts entre groupes raciaux, entre genres, entre classes ;
- transferts de pouvoir vers les gouvernements locaux ; le processus politique de restructuration des autorités locales doit viser à renforcer les communautés locales et les organisations sur le terrain.

Pour se constituer en mouvement social urbain, les *civics* doivent développer un programme approprié, non seulement capable de résister aux politiques actuelles de l'État, mais de proposer une alternative concrète. Dans certains townships, les *civics* ont acquis assez de force pour assumer sinon la totalité du moins une partie des pouvoirs locaux. « *Ce qui représente à la fois une opportunité et un risque* » explique un militant de la région de Durban : « *la prise en charge de fonctions municipales nous donne du pouvoir, de la crédibilité, nous force à préciser nos options à la population, mais en même temps, nous place dans l'obligation d'obtenir des résultats concrets pour la population, dans une situation où nos moyens réels sont minimes* » (9).

Le dilemme est commun à de nombreuses organisations. Ainsi l'ACO (*Alexandra Civic Association*), doit entreprendre la mise en valeur d'une vaste superficie que les municipalités blanches avoisinantes viennent de lui concéder. La population du township (plus de 300 000 habitants dont 100 000 squatters vivant dans des abris de fortune) est assoiffée de terres et de maisons et il sera très difficile pour l'ACO de satisfaire tout le monde. L'organisation est forcée de négocier avec des interlocuteurs gouvernementaux et patronaux, ce qui implique de s'engager dans une logique de compromis. En se départissant dans la pratique d'une optique « insurrectionnelle », les *civics* avancent sur un terrain glissant, d'autant plus que les traditions de « non-collaboration » et de boycottage sont bien enracinées dans les townships.

Or, les *civics* sont forcées de réaligner totalement leurs priorités, soit pour faire face aux conséquences des destructions, soit pour organiser l'autodéfense de la population, ce qui est souvent très difficile, dans un contexte de dégradation sociale, de chômage et de déscolarisation des jeunes. « *Nous sommes menacés* », explique le poli-

(9) Entrevue avec les auteurs, avril 1992.

togue Steven Friedman, « de "péruvianisation", c'est-à-dire de démantèlement des structures de base de la société. Le chaos, loin de servir la révolution, aboutirait à la fragmentation du pays en zones fermées les unes aux autres, dans lesquelles les townships deviendraient de véritables jungles » (10).

Une véritable course de vitesse est donc engagée. D'un côté, les forces destructrices libérées par les politiques passées et actuelles de l'État et de l'autre, un projet encore imprécis, pour rebâtir la société, réintégrer l'ensemble de la population dans une Afrique du Sud réunifiée. Dans cette optique, l'ACO comme d'autres organisations communautaires, investit énormément dans la démocratisation des structures de l'organisation, ce qui implique un important effort de formation, comme l'explique l'un de ses responsables : « Il serait très dangereux de transformer nos civics en groupes capables de "livrer des services" à la population, au lieu de la mobiliser pour se prendre elle-même en charge » (11). La réalisation de cet objectif exige un rythme plus lent, un effort constant pour éduquer, informer, mobiliser. Par ailleurs, la démocratisation de la société ne peut survenir si elle avance seulement sur le plan local. Doug Hindson :

« Il y a dans les townships des urgences de développement et il faut trouver des solutions si on désire atténuer les conflits locaux. Par contre, il s'agit d'une approche partielle. Ce n'est pas strictement à l'intérieur des townships que le problème peut être réglé. Il faut au contraire "ouvrir" les villes blanches, non seulement en abolissant les lois qui interdisent l'accès des Noirs aux municipalités blanches, mais plus fondamentalement, en entreprenant de vastes projets de développement des zones urbaines centrales. La reconstruction de la société sud-africaine sera complexe et coûteuse. Elle exigera l'intégration des townships aux municipalités blanches, la déracialisation de l'espace et des ressources. Bref, il faudra reconcevoir, replanifier la cité, en abolissant les autorités locales et en créant de nouvelles structures métropolitaines intégrées, démocratiques » (12).

Nancy Thede et Pierre Beaudet
CIDMAA (Montréal)

(10) Entrevue avec les auteurs, juillet 1992.

(11) Entrevue avec les auteurs, avril 1992.

(12) D. Hindson, *op. cit.*, p. 12.